**« Urgences sociales » (financières, alimentaires et autres)**

Les maisons des solidarités (service social du département) peuvent être contactées, les aides financières sont gérées par téléphone, sans solliciter de signature. Le secours sera envoyé par courrier postal.

Ouverture de l’accueil téléphonique : 9h00-12h30 et 13h30-16h30

Saumur : 02 41 53 02 30

Cholet : 02 41 46 20 00

Angers centre : 02 41 31 31 10

… en fonction de votre adresse. Si vous habitez sur un autre secteur, vous pouvez téléphoner à l'un des 3 numéros et vous serez orientés.

**L**a ligne téléphonique partenaires de la Caf de Maine-et-Loire est à nouveau disponible.  
  
Vous pouvez joindre les conseillers au 02 41 81 15 55 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 pour des sollicitations en lien avec la gestion administrative des dossiers allocataires.  
Nous vous rappelons que vous pouvez également nous contacter via caf.fr ou le portail partenaires.  
   
Par ailleurs, les travailleurs sociaux ont constitué une équipe de veille sociale pour les familles en situation d’urgence sociale  dans les cas  de :

* Séparation
* Impayés de loyer
* Décès d’un enfant ou d’un conjoint (ou ex conjoint)
* Accueil d’un nouvel enfant

Elle est  joignable au 02 41 22 38 38 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

La Croix-Rouge française lance un dispositif d’écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d’isolement social.

Pour répondre à la crise COVID-19, la Croix-Rouge française a suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l’urgence sanitaire et sociale (secours, maraudes, centre d’hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire). Elle complète aujourd’hui sa réponse avec un dispositif qui s’adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d’isolement social.

En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h, les personnes en situation d’isolement social peuvent bénéficier d’une écoute et d’un soutien psychologique, d’informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.

A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les rassurer, les informer contre les fausses nouvelles, mais aussi identifier les risques et les orienter vers d’autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un soutien psychologique.

« Croix-Rouge chez vous » permet de s’approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d’hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.

**« Confinement et violences »**

Le 119-Allô enfance en danger assure une continuité de service 24h sur 24, 7j sur 7. Vous pouvez donc téléphoner au 119, pour vous, quelqu'un de votre famille ou également pour une toute autre personne (voisin…). Le message est effectivement le suivant :

« que vous soyez un enfant victime, un parent en difficulté qui sent qu’il est « à bout », un voisin qui entend des cris et qui suspecte des faits de maltraitances …. Appelez le 119 !

Les écoutants du 119, professionnels de l’enfance, les agents du pré-accueil et l’encadrement sont tous mobilisés et solidaires pour répondre aux appels et les traiter.

Un texto au 114 peut être envoyé. « En temps de confinement, les victimes de violences conjugales sont encore plus en danger »...

Un autre numéro de téléphone, celui de Stop maltraitance / Enfance et Partage : 0 800 05 1234

« Pour » les violences conjugales, le 3919, numéro d’écoute national, reste opérationnel et une écoute à distance a été mise en place. La ligne est ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h.

**« Accompagnement familial »**

**Maison des solidarités Permanences éducatives**

Dans toutes les MDS du Département des modalités sont mises en œuvre pour maintenir une écoute, un soutien auprès des familles au travers de temps de permanence éducative téléphonique ou selon l’équipement des professionnels et des familles en visioconférence. Ces temps de permanence éducative sont assurés par les référents prévention dans chaque MDS.

Ouverture de l’accueil téléphonique : 9h00-12h30 et 13h30-16h30

Saumur : 02 41 53 02 30

Cholet : 02 41 46 20 00

Angers centre : 02 41 31 31 10

… en fonction de votre adresse. Si vous habitez sur un autre secteur, vous pouvez téléphoner à l'un des 3 numéros et vous serez orientés.

Les Points Ecoute Parents (école des parents et des éducateurs 49) ne peuvent avoir lieu dans les permanences mais sont maintenus par téléphone.

Toutefois, pour compléter cette offre de service aux familles, une ligne d'urgence sera tenue par la psychologue Charlotte Vilain le mercredi de 14h à 18h.

Le numéro de téléphone est le 07 55 64 32 74.

La maison des adolescents maintient son dispositif d’écoute (accueil téléphonique et numérique).

Pour rappel, la Maison des Adolescents est un dispositif de prévention des questions et troubles liés à l’adolescence sur différentes thématiques : vie familiale, vie affective, scolarité, mal-être, relations avec les pairs… .

Les adolescents 11-21 ans, l’entourage (les parents, grands parents, amis, voisins..) et l’ensemble des professionnels peuvent contacter et solliciter une aide auprès des professionnels de la Maison des Adolescents pour une question ou un problème

Vous pouvez joindre le site de la Maison des Adolescents :

·         **Angers et Baugé** du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02.41.80.76.62, par SMS/WhatsApp au 06.78.03.88.34 ou enfin par mail à [contact@maisondesados-angers.fr](javascript:main.compose('new',%20't=contact@maisondesados-angers.fr')),

* **Saumur,** les lundis et jeudis de 9h à 19h, au 02.41.83.30.82,  ou par mail à [antennesaumurois@maisondesados-angers.fr](javascript:main.compose('new',%20't=antennesaumurois@maisondesados-angers.fr')),

·         **Cholet,** les lundis de 16h à 18h, les mercredis matin de 9h30 à 12h, les jeudis de 9h30 à 17h, les vendredis de 14h à 17h par téléphone/SMS /WhatsApp au 06.74.97.69.29, ou par mail à [antennecholet@maisondesados-angers.fr](javascript:main.compose('new',%20't=antennecholet@maisondesados-angers.fr'))  »

**ALIA**

ALiA met en place le télé-travail.

Ils sont joignables par l'intermédiaire d'un N° 06 80 65 12 75,  et pour Cholet la boite mail:  cholet@alia49.fr

Si des personnes sont en difficulté en lien avec des consommations ou vivant auprès de personnes consommant ils peuvent  contacter.

06.80.65.12.75.

cholet@alia49.fr

**Consultation ados pour Cholet**

il reste joignable

02.41.49.68.18

ado-csa@ch-cholet.fr